

**VISITE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ
SERVICE DE SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION EN ADDICTOLOGIE
UNITÉS TEMPS PLEIN L'ESPOIR & LES GENÊTS – PÔLE GRAND-AVIGNON-ALPILLES
UNITÉS**

14 janvier 2022 / 11h30 – UNITES ESPOIR/GENÊTS du CH MONTFAVET

Le jeudi 13 janvier, le centre hospitalier de Montfavet inaugure en comité restreint, au regard de la situation sanitaire, le service de soins de suite et de réadaptation en addictologie ainsi que deux unités temps plein du pôle du Grand-Avignon-Alpilles.

Cet évènement est présidé par Monsieur Philippe DE MESTER, directeur de l'agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

**Une nouvelle unité de soins de suite et de réadaptation (SSR) à orientation
addictologique**

L'agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte-d'Azur a octroyé au centre hospitalier de Montfavet une autorisation d'activité de soins de suite et de réadaptation (SSR) prenant en charge les affections en rapport avec des conduites addictives de 14 lits d'hospitalisation et 6 places d'hospitalisation de jour.

. Cette unité a été ouverte en mars 2021 et complète les dispositifs du service d'addictologie dont le centre Guillaume Broutet (centre médico-psychologique et hôpital de jour), les consultations d'addictologie au centre hospitalier de Montfavet et l'équipe de liaison et de soins en addictologie (ELSA) positionnée au centre hospitalier d'Avignon.

Offre nouvelle sur le territoire de santé, ce service prend en charge, en suite de soins aigus, et notamment après des sevrages complexes, des patients souffrant d'assuétudes de toute nature. La prise en charge vise à consolider l'abstinence, à prévenir la rechute et les risques liés à la consommation des patients. Elle représente un temps intermédiaire de prise en charge entre les soins aigus et le suivi ambulatoire, autour d'un projet thérapeutique médico-psycho-social, coordonné par un médecin addictologue.

Elle constituera un maillon complémentaire dans les modalités de prise en charge des conduites addictives déjà existante sur le centre hospitalier de Montfavet (consultations d'addictologie et hôpital de jour en psychiatrie).

L'unité de SSR travaille principalement avec les services de médecine aiguë du territoire de Vaucluse, mais également avec les centres hospitaliers voisins d'Arles et de Bagnols-sur-Cèze.

Le bâtiment des « Pins C » vient d'être réaménagé pour accueillir cette unité. La réalisation de cette unité a été particulièrement assurée par les services techniques du centre hospitalier de Montfavet, qui ont réalisé la majorité des travaux.

Ce service fonctionne en liaison étroite avec les centres hospitaliers du territoire de Vaucluse et figure, à ce titre, comme un axe majeur du projet médical partagé du groupement hospitalier de territoire (GHT) de Vaucluse.

Il est également fortement attendu des structures médico-sociales spécialisées du territoire (CSAPA¹ – CARRUD²).

Une équipe d'une vingtaine de professionnels de santé (équipe pluridisciplinaire composée de médecins, infirmiers, aides-soignants, assistante sociale, aide-médecin-psychologique, secrétaire médicale, psychologue, ergothérapeute, moniteur d'activité physique, ASH, diététicien...) prend en charge les patients sur orientation médicale pour des séjours de 4 semaines en moyenne, éventuellement renouvelables.

Le budget de cette opération de restructuration s'élève à 845 000 € TTC pour 1150 m²

¹ CSAPA : Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie

² CAARRUD : Centres d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues

Les unités d'hospitalisation de psychiatrie l'Espoir et les Genêts

Le projet de restructuration et d'extension a consisté à réhabiliter complètement et agrandir deux bâtiments (RDC et 1^{er} étage) pour y accueillir deux unités de soins actuellement situés dans des bâtiments vétustes. Ces deux unités de soins ne comprennent que des chambres individuelles, dotées de tout le confort hôtelier.

Il s'agissait particulièrement :

- ✓ d'une part de créer une unité fermée de 17 lits dont 2 chambres de soins intensifs - les Genêts (+ une chambre d'isolement, une chambre sécurisée) ;
- ✓ d'autre part, de réaliser une unité ouverte de 23 lits – l'Espoir.

Par ailleurs, le 1^{er} étage de ces bâtiments permettent la relocalisation des deux équipes mobiles du pôle, avec la création de bureaux.

Dans ces nouvelles unités, les espaces sont optimisés et fonctionnels. Des points forts peuvent être soulignés et concernent les soignants, les patients, et leurs familles. Tout d'abord, le regroupement de toutes les pièces sur un seul niveau, au rez-de-chaussée, offre un nouveau confort de soins. Les déplacements sont simplifiés et la sécurité de tous est améliorée. Les patients disposent d'un « appel-malades » dans les chambres désormais individuelles. L'installation de sanitaires privés correspond aux exigences de respect de l'intimité de la personne. Cette intimité est d'ailleurs accrue grâce à la dotation à chaque patient d'un dispositif lui permettant d'actionner la serrure électronique pour accéder à sa propre chambre.

Beaucoup de points ont été pensés, et au quotidien, les bénéficiaires sont sensibles, comme la création d'un bureau pour réaliser les entretiens infirmiers, l'affectation de salles d'activités thérapeutiques qui permettent de faire émerger des initiatives soignantes, la salle de détente...

Dans chaque unité, la salle de soins est plus grande et bénéficie d'un agencement optimisé, fonctionnel, qui permet une meilleure prise en charge somatique.

Le cadre d'accueil des familles est plus convivial et permet une plus grande intimité des rencontres.

Globalement, les patients bénéficient d'un cadre plus propice à leur apaisement, entouré de soignants disposant de lieux favorables à un bon exercice de leur profession et proposant une offre de soin de qualité.

Le budget de cette opération de restructuration /extension s'élève à 5 921 000€ TTC pour 2290 m²



La nouvelle unité d'hospitalisation et d'évaluation de personnes adultes porteuses de troubles du neurodéveloppement en situation complexe

Les travaux d'aménagement de l'unité « le Petit bois » se sont achevés fin 2021.

Cette structure qui comprend 14 lits s'inscrit dans une plateforme de prise en charge multidisciplinaire d'adultes présentant des troubles du spectre de l'autisme, au profil complexe. Cette plateforme comprend outre l'unité d'hospitalisation complexe un hôpital de jour et une équipe mobile intervenant dans le secteur médico-social ; elle s'inscrit dans une filière complète de soins et d'accompagnement global qui comprend également des structures médico-sociales.

L'unité d'hospitalisation prend en charge, pour une durée longue des patients non stabilisés porteurs d'autisme et des usagers, relevant de soins de courte durée, provenant principalement du domicile ou d'une structure médico-sociale pour leur évaluation et ou leur restabilisation. Les patients sont tous accueillis en chambre individuelle.

Le coût des travaux et de l'équipement s'est élevé à 1.800.000 €. L'effectif de personnel d'accompagnement et de soins est de 32,2 équivalents temps plein (ETP) pour 14 lits.

L'hôpital de jour comprend en sus 6,2 ETP pour 8 places et l'équipe mobile 3 ETP

Ouverture d'une « Maisonnée » pour adultes autistes - dans le champ médico-social

Depuis le 1er décembre 2021, la maison d'accueil spécialisée « L'Epi » du centre hospitalier de Montfavet accueille un nouveau groupe de 5 résidents adultes autistes dans les locaux réaménagés, d'une ancienne maison de maître. Cette nouvelle structure dénommée **la Maisonnée**, située hors les murs du centre hospitalier, est ouverte sur la cité dans une logique d'inclusion.

La maisonnée permet l'accompagnement, autour d'un projet de vie, de cinq personnes présentant des troubles de l'autisme sévères, dont elle constitue le domicile.

Il s'agit de personnes qui faute de pouvoir être accueillies dans une maison d'accueil spécialisée classique, non adaptée à leur situation, demeuraient, jusqu'alors sans solution, soit au domicile de leurs aidants dans des conditions difficiles et souvent douloureuses, soit étaient hospitalisées, par défaut, au long cours, de manière non adaptée.

Il s'agit d'un dispositif innovant dans l'accompagnement et la prise en charge des personnes adultes atteintes du spectre autistique, qui s'inscrit pleinement dans la filière autisme développée au sein de l'établissement.

Le coût des travaux et de l'équipement de la Maisonnée s'est élevé à 700.000 €. L'effectif de personnel d'accompagnement et de soins est de 15,5 équivalents temps plein pour 5 places.

Ce dispositif sera prochainement complété, dans le cadre d'une autorisation de l'ARS, par l'ouverture au centre hospitalier de Montfavet d'une **unité résidentielle pour adultes en situation très complexe** qui, avec une unité analogue implantée dans le département du Var, aura une vocation régionale.

Cette structure dispose d'un financement important et bénéficiera d'une très forte dotation en personnel d'accompagnement socio-éducatif et de soins.

Réhabilitation de locaux pour les Lits d'Accueil médicalisés

L'unité **les LAM** (Lits d'Accueil Médicalisés) comprend 18 lits et relève du champ médico-social. Elle accompagne dans leur vie quotidienne et soigne des personnes vulnérables atteintes de lourdes pathologies de tout type, particulièrement de maladies chroniques, en sortie d'hospitalisation.

Le coût des travaux et de l'équipement s'est élevé à 1.650.000 €. L'effectif de personnel d'accompagnement et de soins est de 20,5 équivalents temps plein pour 18 places.

L'ensemble de ces nouvelles structures et de ces travaux s'inscrit à la fois dans la politique institutionnelle, largement accompagnée par l'ARS de développement des activités du centre hospitalier et dans le Plan directeur de restructuration globale du bâti engagée depuis 2009 grâce à des investissements consacrés tant à des constructions neuves (UMD, sites de Carpentras, de Bollène, de Jolyjean à Avignon) et aux réhabilitations lourdes du site principal. À ce jour environ 80% des services d'hospitalisation complète bénéficient de locaux entièrement rénovés. Ce vaste programme sera achevé en 2025, indispensable pour permettre l'accueil de tous les patients et résidents dans des conditions plus respectueuses de leur dignité, prend en compte également les exigences nouvelles d'accessibilité des locaux recevant du public.

Dans cette perspective, l'établissement s'est vu récemment allouer, par l'agence régionale de Santé, un subventionnement de 3 780 000 €, dans le cadre des accords de Ségur, au titre de l'humanisation des unités de soins de psychiatrie (2 400 000€), de la construction d'une unité de soins intensifs psychiatriques (1 080 000 €) et de l'assainissement de la dette (300 000 €).

Centre hospitalier de Montfavet

Avenue de la Pinède - CS 20107 - 84918 Avignon cedex 9
www.ch-montfavet.fr

Contacts

Jean-Pierre Staebler, directeur du centre hospitalier
Tél. 04.90.03.90.01 – direction@ch-montfavet.fr

Pôle d'activité intersectoriel et médico-technique

service d'addictologie – 04 90 03 93 18

Chef de pôle : Dr Hosni EL OUAHCHI

Cadre paramédical de pôle : Bertrand MASSE

Pôle du Grand-Avignon-Alpilles – 04 90 03 93 36

Chef de pôle : Dr Marie-Noëlle PETIT

Cadre paramédical de pôle : Rémy MENOURET

Cadre supérieur de santé : Astrid HENNAUT

Cadre supérieur de santé : Marie-Catherine LIZON

Pôle social et médico-social – 04 90 03 91 10

Directeur du pôle : Laure BALTAZARD

Médecin coordonnateur : Dr Hosni EL OUAHCHI

Cadre supérieur socio-éducatif : Noële BENA

Cadre supérieur de santé : Jean-Luc SICARD

Plateforme de prise en charge d'adultes porteurs d'autisme

Chef de service: Dr Philippe ESQUER

Cadre supérieur de santé : Marie-Christine GRENNERAT